



N° 1255-2016/ARR/DJA/SSACA

Date du : 29/06/2016

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : modifiant l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs

**PJ** : un projet d'arrêté

Sur demande du cabinet de la présidence de l'assemblée de province, le présent projet d'arrêté tend à apporter les modifications suivantes à l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 *portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs* :

Organisme	Membre actuel	Remplacement proposé
Association Nouvelle-Calédonie Initiative <i>Au conseil d'administration et à l'assemblée générale</i>	Mme Monique Jandot	Mme Gyslène Dambreville ( <b><u>article 1 du projet d'arrêté</u></b> )
Jury d'attribution du dispositif de soutien d'aide à la création artistique	Mme Nina Julié	Mme Eliane Atiti ( <b><u>art. 2</u></b> )

Par ailleurs, par bordereau d'envoi du 10 juin dernier, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie vous a transmis l'arrêté n° 2016-5278/GNC-Pr du 8 juin 2016 *portant désignation des membres du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension et le réaménagement du musée de Nouvelle-Calédonie*, qui prévoit en son article 2 que le jury soit notamment composé du président de l'assemblée de la province Sud ou son représentant.

L'article 3 du présent projet d'arrêté a ainsi été rédigé « en blanc » afin de vous permettre d'arbitrer le nom du représentant qu'il convient de désigner.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

**Le directeur juridique et d'administration  
générale**

**Alexandre Brianchon**